



NADAILLAC

Bulletin municipal 26

Année 2025



★ ★

**1925-2025 : UN CENTENAIRE
AU CŒUR DE NOTRE VILLAGE**

★

MOT DU MAIRE

Chères administrées, chers administrés,

Ce bulletin municipal annuel est le dernier de la mandature que vous nous avez confiée en 2020. Dans quelques jours, vous serez appelés à élire une nouvelle équipe chargée d'administrer notre commune pour les six prochaines années. Réserve électorale oblige et afin de respecter la loi, je serais volontairement succinct. Je souhaite toutefois vous informer que je ne vous accueillerai pas lors des vœux de 2027. Élu depuis 1983 — dont trois mandats d'adjoint et trois mandats de maire — j'ai en effet décidé de prendre du recul après toutes ces années passées au service de notre commune. Néanmoins, au regard des événements survenus cet été, et si vous le souhaitez, je resterais au sein de l'équipe municipale afin d'achever les démarches administratives et projets actuellement en cours.



C'est avec une émotion particulière, liée notamment aux événements climatiques de l'été dernier, qu'il m'est malgré tout agréable, en ce début d'année, de vous adresser, au nom de l'ensemble du conseil municipal, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de joie pour l'année qui commence.

J'espère que 2026 nous apportera des jours meilleurs, plus sereins et porteurs d'espoir. Par ces quelques mots, il ne s'agit nullement de raviver les épreuves vécues, mais bien de vous souhaiter courage et résilience pour les surmonter. Petit à petit, Nadaillac se reconstruit : c'est un signe fort pour notre belle commune.

Vous le savez, j'ai mobilisé toute mon énergie et tout mon espoir pour tenter d'apaiser vos inquiétudes et vos angoisses. Être maire, c'est être présent, accompagner, soutenir, chercher des solutions, même lorsque l'on se heurte à des situations face auxquelles on ne dispose pas de tous les moyens.

Depuis plus de six mois, nous travaillons en étroite collaboration avec les services de l'État et la communauté de communes afin de faciliter les démarches administratives nécessaires à la réfection de vos habitations, dans le respect de la valeur patrimoniale de notre bourg, si longtemps préservé.

Le rituel du début d'année demeure néanmoins un temps de rassemblement et nous invite à faire preuve de solidarité et de courage pour traverser cette épreuve, avec l'espoir qu'elle ne se reproduise plus jamais.

Malgré ces événements climatiques, les projets engagés ont continué d'avancer ; vous en trouverez le détail dans la rubrique « Réalisations 2025 » de ce bulletin.

Les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars prochains. J'attire tout particulièrement votre attention sur le changement de mode de scrutin, décidé par nos parlementaires. Le vote majoritaire plurinominal est remplacé par un scrutin de liste paritaire proportionnel. Concrètement, vous devrez voter sans modifier votre bulletin (aucun nom rayé, ajouté ou annoté), sous peine qu'il soit déclaré nul.

Pour conclure, je tiens à remercier sincèrement les agents municipaux pour leur engagement, les associations pour leur dynamisme, ainsi que l'ensemble des bénévoles et des habitants qui ont fait preuve de disponibilité, d'investissement et de sens des responsabilités. Je n'oublie pas nos enseignantes, qui ont su faire preuve de compréhension et d'une grande capacité d'adaptation durant cette période difficile.

J'aurais également une pensée émue pour toutes les familles endeuillées. L'année 2025 a été particulièrement marquée par de nombreuses disparitions, souvent trop précoces. Je leur renouvelle toute ma compassion et leur souhaite beaucoup de courage.

La vie continue. Transmettons et cultivons les valeurs qui nous rassemblent afin d'affronter ensemble les défis à venir et d'être fiers de ce que nous avons construit collectivement.

Bonne année et bonne santé à tous

Des événements climatiques exceptionnels



Au cours de l'été, la commune a été confrontée à plusieurs épisodes météorologiques exceptionnels, ayant occasionné d'importants dégâts matériels nécessitant une mobilisation rapide et soutenue de nombreux acteurs. Le 25 juin, un violent orage de grêle s'est abattu sur Nadaillac, endommageant près d'une centaine de toitures et provoquant de nombreuses infiltrations dans les habitations. Face à cette situation inédite, une cellule de crise a été immédiatement mise en place à la salle des fêtes, sous la coordination des sapeurs-pompiers, en lien étroit avec les services

de l'État et les élus. Pendant trois jours, cette organisation a permis d'assurer la sécurité des personnes, de protéger les bâtiments et d'accompagner les habitants dans les premières démarches d'urgence.

Alors que de nombreuses toitures avaient pu être protégées par des bâches, un nouvel épisode venteux le 12 juillet est venu fragiliser certaines installations, entraînant de nouvelles infiltrations dans des logements déjà impactés. Quelques semaines plus tard, en août, un orage accompagné de fortes surtensions a causé des dommages sur de nombreux appareils électriques chez les habitants et a affecté le système électrique des cloches de l'église.

Malgré la succession de ces événements, la commune a pu compter sur une mobilisation remarquable et continue : élus, services municipaux, enseignantes, pompiers, artisans locaux, entreprises spécialisées, bénévoles et services de l'État ont œuvré sans relâche pour sécuriser les habitations et soutenir les familles concernées.

Le monde agricole a également été durement touché, tant sur les cultures que sur les bâtiments, et a fait preuve d'un grand courage face à ces épreuves. Grâce à cette organisation collective, l'école n'a dû fermer qu'une seule journée, permettant une reprise rapide de la vie scolaire dans les meilleures conditions possibles.

À ce jour, plusieurs toitures ont déjà été réparées ou remplacées, même si certaines restent encore protégées par des bâches. La municipalité reste pleinement consciente des difficultés persistantes pour plusieurs foyers et poursuit son accompagnement. Nous rappelons qu'il est indispensable de déposer en mairie les devis de réparation avant le début des travaux, afin d'obtenir les autorisations nécessaires (urbanisme et/ou Architecte des Bâtiments de France), puis de régulariser la situation par une déclaration de travaux.

Concernant les bâtiments communaux, de nombreuses avancées ont déjà été réalisées :

- la salle des fêtes a été en grande partie remise en état (toiture et chauffage),
- les logements communaux ont vu leurs toitures réparées,
- la mairie, peu impactée, a également fait l'objet de travaux,
- la toiture de l'école vient d'être achevée, les travaux intérieurs étant programmés pendant les vacances scolaires.
- la réfection de l'église, fortement touchée, est prévue dès le printemps prochain.

La commune tient à adresser ses **remerciements les plus sincères** à l'ensemble des personnes et services mobilisés lors de cet épisode exceptionnel. Un immense merci aux nombreuses casernes de sapeurs-pompiers, et tout particulièrement à celles placées sous les ordres du commandant Margelli, dont l'engagement a été déterminant. Les agents municipaux, les services de l'État, la sous-préfecture, et tout spécialement Madame la Préfète Marie Aubert, ont apporté un soutien constant et précieux. La commune remercie également le SDE, Enedis, la DDT, ainsi que l'Architecte des Bâtiments de France pour leur réactivité et leur accompagnement technique. Les entreprises locales, notamment les couvreurs, ont fait preuve d'une disponibilité exemplaire, tout comme les fournisseurs sollicités dans l'urgence. Il convient de souligner le geste généreux du supermarché Intermarché de Salignac/La Feuillade qui a fait don des denrées alimentaires commandées pour les repas servis à la salle des fêtes. Notre reconnaissance va aussi aux communes voisines et à leurs élus, à la communauté de communes du Pays de Fénelon, pour leur solidarité, ainsi qu'aux nombreux bénévoles, anciens habitants ou amis de Nadaillac, qui ont spontanément proposé leur aide. Un remerciement particulier est adressé aux enseignantes de l'école de Nadaillac et à l'Éducation nationale pour leur engagement auprès des enfants. Enfin, un grand bravo au comité des fêtes pour l'organisation réussie de la soirée solidaire, moment fort de réconfort, de partage et d'unité pour l'ensemble de la population.

Ensemble, avec patience et détermination, la commune poursuit son chemin vers un retour à la normale, plus soudée que jamais.

MANIFESTATIONS/ÉVÉNEMENTS

Cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux a eu lieu traditionnellement en janvier devant un grand nombre de nadaillacois et en présence de Michel Lajugie et Régine Anglard, conseillers départementaux, Patrick Bonnefon président de la communauté de communes du Pays de Fénélon, les maires des communes membres de la communauté de communes et les maires des communes voisines. La soirée s'est poursuivie autour d'un buffet permettant à chacun de partager un moment de convivialité.

Journées du patrimoine



Les intempéries de l'été ayant occasionné de nombreux dégâts sur l'ensemble des bâtiments communaux, il a été décidé d'annuler le programme initialement prévu pour les journées du patrimoine. Seule une visite guidée du village et de l'église a pu être organisée rassemblant quelques dizaines de personnes. À l'issue, un goûter a été offert aux participants.

Visite de Monsieur le Sous-Préfet



Le 17 septembre, la commune a accueilli le nouveau sous-préfet de Sarlat Claude Jeay, venu s'imprégner de la situation locale à la suite des événements climatiques de l'été. La visite a débuté par les bâtiments communaux impactés par l'orage de grêle, permettant au représentant de l'Etat de constater directement l'ampleur des dégâts. À cette occasion, il a réaffirmé le soutien de l'État et l'attention portée aux démarches en cours pour accompagner la commune dans ses réparations et ses projets. La visite s'est ensuite poursuivie au sein d'une exploitation agricole particulièrement touchée par la tempête.

Cette rencontre a permis d'échanger avec l'exploitant sur les difficultés rencontrées par l'ensemble des agriculteurs et sur les mesures d'aides mobilisables pour soutenir l'activité agricole locale.

Ronde des Villages

Comme chaque année, l'édition a rencontré un engouement exceptionnel : les inscriptions ont été complètes en seulement quelques jours, preuve de la popularité grandissante de cet événement devenu incontournable dans notre région. Ce sont plus de 4000 randonneurs, venus des quatre coins de la France, qui ont pris part à cette grande fête de la marche. Un véritable moment de convivialité, de découverte et de partage autour de nos chemins et de notre gastronomie. À Nadaillac, près de quarante bénévoles se sont mobilisés pour accueillir les participants dans les meilleures conditions. Leur énergie, leur disponibilité et leur bonne humeur ont largement contribué à la réussite de cette journée. Sans les bénévoles présents dans chaque village, un tel événement ne pourrait avoir lieu : merci à chacun et chacune pour leur engagement. L'aventure vous tente ? Rejoignez l'équipe de bénévoles ! Vous vivrez un moment chaleureux, utile et convivial au service de la vie locale.



Un camion pizzas tous les dimanches

Bonne nouvelle pour les gourmands ! Le camion Fairy Pizza s'installe devant la salle des fêtes tous les dimanches à partir de 18 h. Une occasion pour profiter des pizzas à emporter. Commandes au 07.63.92.00.26

Halloween

Pour la troisième année consécutive, Halloween a animé les rues de Nadaillac dans une ambiance aussi festive qu'effrayante. L'après midi a débuté à la salle des fêtes avec la projection d'un film pour les enfants, un moment convivial partagé en famille. À l'issue de la séance, petits et grands ont pu profiter d'une dégustation de gâteaux, boissons et friandises. C'est ensuite un joyeux cortège d'enfants particulièrement bien déguisés qui s'est élancé dans le village, scandant l'incontournable « Un bonbon ou un sort ! ». Les habitants, désormais bien rôdés à cette tradition, avaient préparé des stocks impressionnants de bonbons pour accueillir les petits monstres, sorcières et super héros de la soirée. Un événement attendu aussi bien par les enfants que par les habitants, qui contribue à renforcer la convivialité et le plaisir de se retrouver autour d'un moment festif et intergénérationnel.



Cérémonie du 11 novembre



La commémoration du 11 novembre s'est déroulée cette année devant un public nombreux venu rendre hommage aux soldats morts pour la France. Avant la lecture officielle, un rappel historique a été fait sur l'histoire et l'origine du monument aux morts de Nadaillac, érigé en 1925. Il a été réalisé par le sculpteur



Frédéric STOLL qui avait noué une profonde amitié avec Bertrand Théodore Merly, nadaillacois, durant leur période de captivité. Une histoire émouvante, qui donne encore plus de sens, d'admiration et de respect à ce monument emblématique de notre village. La cérémonie s'est poursuivie avec la lecture du message du ministre, suivie de l'appel aux morts. Enfin, les enfants de l'école, accompagnés de leurs enseignantes, ont entonné la Marseillaise.

Marché de Noël : magie et convivialité



Pour sa troisième édition, le marché de Noël a rencontré un véritable succès. Cette année, pour des raisons de sécurité, l'évènement s'est déroulé à la salle des fêtes. La météo, enfin clémentine, a permis d'accueillir un public venu nombreux découvrir les 26 stands magnifiquement décorés. Les associations se sont pleinement investies proposant vin chaud, chocolat chaud, crêpes, restauration et boissons contribuant à l'ambiance festive et gourmande. Le comité des fêtes a reversé le bénéfice de la journée au profit du téléthon. Les visiteurs ont également pu profiter de la présence du Père Noël, pour le plus grand bonheur des enfants. Une tombola organisée pour

remporter un magnifique panier garni, généreusement doté par les exposants pour une valeur totale de 389€ a été remportée par une nadaillacoise. Cette animation a permis de récolter des fonds au profit de la coopérative scolaire.

Nous adressons nos plus vifs remerciements à tous ceux qui se sont investis que ce soit pour le marché de Noël ou pour les décorations.

Noël pour nos aînés

Depuis quelques années déjà, quelques jours avant Noël, la commune a le plaisir d'offrir un colis de fin d'année à ses aînés de plus de 75 ans. Composé de chocolats, d'une bouteille de vin et/ou d'un savon artisanal « made in Nadaillac » réalisé par notre savonnière Pauline Humayou, ce colis a été adapté à la composition de chaque foyer. Une carte de vœux réalisée par les enfants de l'école vient compléter ce geste, symbole de chaleur et de convivialité.

Un monument, une histoire, une mémoire vivante



100 ans : notre monument aux Morts méritait bien un hommage particulier. Lors des cérémonies du 11 novembre, nous avons pu ainsi, devant un public très nombreux, raconter son histoire, son origine.

Le socle a été érigé par les poilus de Nadaillac selon le plan établi par leur président Bertrand Théodore Merly, ancien combattant, et la sculpture « Le poilu aux écoutes » réalisée dans les ateliers parisiens du grand sculpteur Frédy Stoll, élève de Rodin.

Après la guerre, en 1923, lorsque René Neyrat, maire propose au conseil municipal d'élever un monument à ses enfants morts pour la France, c'est tout naturellement que le nom du sculpteur Frédy Stoll s'impose.

Né en 1869 en Suisse, Stoll avait choisi la France comme patrie. Lorsque qu'éclate la première guerre, il s'engage dans l'armée française. Fait prisonnier dès septembre 1914, il est interné dans un camp en Allemagne, c'est là qu'il rencontre Bertrand Théodore Merly, enfant de Nadaillac.

Les deux hommes partagent les mêmes privations et une indéfectible solidarité. Ensemble, ils décident de s'évader, franchissent le Rhin au péril de leur vie. Sous les rafales allemandes, blessés, l'un aidant l'autre, ils regagnent le rivage suisse. Cette traversée les lie pour toujours par une fraternité née dans le courage et la liberté retrouvée.

C'est ce qu'explique Bertrand Théodore Merly alors président des anciens combattants de Nadaillac, dans le discours qu'il prononce lors de l'inauguration du monument en 1947, en présence du ministre Yvon Delbos. Il appelle alors les habitants de Nadaillac à honorer Frédy Stoll pour le don gracieux de l'œuvre, qu'il leur fit au nom de leur amitié, et d'être venu sur place lui-même lui donner sa dernière expression.

Posée sur son socle, la sculpture est particulièrement minutieuse et expressive. C'est la réplique exacte du soldat en 1915. Seuls apparaissent la tête et le buste du soldat à demi enterré dans la tranchée soutenue par des piquets d'étais. Résolument tourné vers les lignes ennemies, il scrute l'horizon de ses yeux perçants, prêt à lancer la grenade qu'il tient à la main. Rien ne manque à sa tenue ni à son paquetage.

Le socle supporte les plaques commémoratives égrenant les noms des morts de Nadaillac :

- celle reprenant l'inscription, à demi effacée, « en souvenir de nos frères d'armes 1870-1871 »
- les 35 noms inscrits sur celle de 14-18 sous la devise empruntée à la Rome Antique PRO PATRIA « qui que tu sois passant salue bien bas en souvenir des héros tombés pour ton salut »
- les plaques 39/45 distinguant les soldats morts ou disparus au combat et les victimes civiles des exactions de la division Brehmer dans les villages de la Forêt et la Raymondie au printemps 44.

Aujourd'hui encore, cent ans plus tard, nous nous rassemblons devant cette œuvre pour saluer à la fois tous les soldats de Nadaillac tombés pour la France, le sculpteur Frédy Stoll et le combattant Bertrand Théodore Merly. Leur histoire commune – celle de deux hommes unis dans l'épreuve, l'évasion et la fidélité – nous rappelle que la liberté n'a pas de prix.

Nadaillac peut être fier d'avoir un monument aux morts d'une telle qualité artistique qui perpétue la mémoire, le respect et la reconnaissance pour tous.



Socle bâti par les poilus de Nadaillac

RÉALISATIONS 2025

Un espace sport et détente pour tous



De nouveaux aménagements ont été réalisés autour du city stade afin de renforcer son attractivité pour les familles et les sportifs. Un rameur a été installé, un terrain de pétanque créé, et l'espace a été complété par des bancs, tables de pique-nique et un point d'eau. Une voie d'accès a également été créée pour faciliter l'accès au parking en herbe situé à proximité. Un lieu convivial pour bouger, se retrouver et partager de bons moments.



Un lieu emblématique retrouve un avenir

La commune a récemment fait l'acquisition du bar-hôtel-restaurant, devenu vacant en mars dernier. Véritable lieu emblématique de Nadaillac, cet établissement a longtemps été le théâtre de nombreux moments de la vie : rencontres, mariages, baptêmes et inoubliables 3^{ème} mi-temps. Cette acquisition a été réalisée en autofinancement. Il était indispensable de préserver ce patrimoine local. Les études sont désormais lancées afin de mettre le bâtiment aux normes, permettre à ce lieu chargé d'histoire de retrouver une nouvelle dynamique et de redevenir un espace de vie et de convivialité au cœur du village.

Salle des fêtes : des équipements modernisés

La salle des fêtes a bénéficié de plusieurs aménagements et travaux d'amélioration afin d'offrir davantage de confort et de fonctionnalité aux usagers. Elle est désormais équipée d'un vidéoprojecteur fixe avec écran électrique. Un espace de rangement sous la scène a été aménagé pour le mobilier ; les chariots pour les chaises sont actuellement en cours de fabrication.

La réfection du carrelage est terminée, et les premiers travaux de peinture ont été réalisés par Bruno, agent municipal.

Enfin, le système de chauffage a été remplacé par une pompe à chaleur réversible, permettant un meilleur confort été comme hiver, tout en étant plus économe en énergie.

Défense incendie

La commune poursuit ses actions en matière de défense incendie afin d'améliorer la sécurité des habitants et des biens. Des citernes incendie ont été installées dans les villages des Salles et Souzet. Une borne incendie a également été mise en place à Pechgouyran. Par ailleurs, un raccord pompier a été réalisé au château d'eau du Poustor, permettant désormais de couvrir efficacement la défense incendie du haut du bourg. À ce jour, seuls les hameaux de Mialaudre et de la Forêt restent à équiper.

Éclairage public

Notre réseau électrique a été fortement endommagé lors des événements climatiques de cet été. Les travaux de remise en état, dont le coût s'élève à 70 000 €, seront réalisés et pris en charge intégralement par le Syndicat Départemental des Énergies de la Dordogne. Les travaux devraient démarrer en début d'année. Nous adressons un grand merci au président Monsieur Ducène pour cet élan de solidarité.

Renouvellement du Réseau d'eau Potable

Le Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable du Périgord Est a programmé le renouvellement du réseau d'eau desservant la commune de Nadaillac. Ce réseau passait dans le domaine privé, était vieillissant avec des fuites récurrentes. Une première tranche, en phase terminale, consiste au remplacement de 1300 m de canalisations entre la Route des Artisans et la borne à incendie de Mas del Sartre, ainsi que la réfection des branchements des habitations de Pechgouyran, pour un coût global de 244 288 € à la charge du syndicat. L'entreprise Montastier a effectué les travaux et nous en avons profité pour installer la borne à incendie qui était prévue. Une deuxième tranche est programmée pour renouveler la conduite entre la limite de commune de Chavagnac et la Route des Artisans.

Etat civil

Naissances

17 décembre

Margaux CORMONT



Formalités de la naissance : La reconnaissance anticipée

Dans le cas d'un couple de **futurs parents non mariés ou pacsés**, la filiation s'établit automatiquement pour la mère. En revanche, pour le père, s'il veut qu'un **lien de paternité** avec l'enfant soit établi, il faut effectuer **une démarche de reconnaissance**. Il n'est pas obligé d'en **informer la mère** ni d'avoir son autorisation. Cette démarche volontaire peut intervenir à **tout moment** avant la naissance. Afin de procéder à cette déclaration, il vous suffit de vous présenter dans n'importe quelle mairie.



Par délibération en date du 27 mai 2024, le conseil municipal a décidé d'attribuer une prime naissance, d'une valeur de 100 € sous forme de carte cadeaux, dans une boutique spécialisée pour enfants et puériculture. Nous avons eu la joie d'accueillir en 2025, un nouveau-né sur notre commune qui a pu bénéficier de cette aide !

Mariages

14 juin

Romina MONTJAUX et Léo BERNARD

2 août

Ludivine GLAUDON et Mickaël PEAN

30 septembre

Karine COQUEL et Jérôme DESWEL



Décès

1^{er} mai

Eric COSSE

17 juin

Jean NEYRAT

25 juin

Patrick CUEILLE

16 octobre

Luca ZAMPARO

05 novembre

Ginette SARDAN épouse PESTOURIE

09 novembre

Andrée SICARD épouse VERLHAC

23 décembre

Didier LEYMARIE



Inhumations

Jean-Claude PESTOURIE, décédé à Brive le 20 juin

Liliane LARNAUDY épouse CHAMPEAUX, décédée à Brive le 17 septembre

Annie LEONARD épouse VIGUIER décédée à Brive le 27 octobre

Yvonne CHASTAGNIER épouse BIZAC, décédée à Souillac le 17 novembre

Les communes s'engagent contre les violences intrafamiliales

Les violences physiques, sexuelles, psychologiques, verbales, matérielles, économiques et cyberviolences ainsi que les menaces et humiliations sont punies par la loi.

Vous avez des droits, quelle que soit votre situation personnelle

Notre commune se mobilise en désignant une Élu(e) Rurale Relais de l'Égalité pour :

- Être à l'écoute des victimes de violences et les accompagner vers des structures adaptées
- Assurer un suivi de toute procédure enclenchée

À Nadaillac, votre élue relais de l'égalité **Chantal BROCHARD** :

- ✓ Bénéficie de guides pratiques et de formation
- ✓ Est joignable soit par courrier adressé ou déposé en mairie, soit par mail à l'adresse chantal.brochard@hotmail.fr ou par téléphone au 06.78.96.43.89
- ✓ Sur demande de rendez-vous dans un lieu sécurisé permettant la confidentialité
- ✓ S'engage à respecter la confidentialité
- ✓ Met tout en œuvre pour entrer en relation avec des structures adaptées et y orienter la victime

Une brochure d'informations comprenant les coordonnées des différents organismes spécialisés pour aider les victimes est disponible en mairie et sur le site internet.



Transport solidaire sur votre commune

Les six communautés de communes du Pays du Périgord Noir dont le Pays de Fénélon mettent en place Atchoum, une plateforme de mise en relation entre passagers et conducteurs pour faire du covoiturage et du transport solidaire à la demande. Rendez-vous médicaux, activités de loisirs, faire ses courses, se rendre à son travail ou à un entretien d'embauche...



Conducteur ou Passager INSCRIVEZ-VOUS **Comment ça marche ?**

Vous êtes passager

1. Faire sa demande de trajet soit :
 - ✓ Sur le site www.atchoum.eu
 - ✓ Par téléphone 0 806 110 444 (service gratuit + prix d'un appel)
2. La demande est envoyée aux conducteurs inscrits sur sa commune
3. Le conducteur est indemnisé par le passager en fonction de la distance du trajet

Vous êtes conducteur

En ne changeant rien à vos trajets quotidiens, vous pouvez sûrement rendre service à quelqu'un de votre territoire, en covoiturant.

Sur votre temps libre, vous pouvez également aider quelqu'un qui n'a pas de solution de transport en le conduisant là où il a besoin d'aller.

La Communauté de Communes du Pays de Fénélon en Périgord Noir reste également à votre disposition pour tous renseignements ou accompagnement dans vos demandes de déplacement.

Contact : Maison France Services de Carlux

mfscarlux@paysdefenelon.fr - 05 53 59 19 87

Recensement obligatoire dès l'âge de 16 ans



Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur internet : <http://www.mon-service-public.fr> en créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants. À l'issue, le secrétariat de mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC). **En 2026, ce sont les jeunes nés en 2010 qui doivent effectuer cette démarche.**

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Cette procédure engendre également l'inscription d'office sur la liste électorale dès l'âge légal atteint.

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National et de la Jeunesse de Limoges
88, rue du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES
09.70.84.51.51
ou consulter le site internet :
<https://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC)

Élections municipales : informations pratiques



Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2026

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur la liste électorale. Les inscriptions sont possibles jusqu'au 6 février 2026. Passé ce délai, aucune inscription ne pourra être prise en compte pour ce scrutin.

Les démarches peuvent être effectuées :

- En mairie, aux horaires d'ouverture
- En ligne, sur le site officiel <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Le scrutin de vote change pour les communes de moins de 1000 habitants

Le mode de scrutin a évolué pour les communes de moins de 1000 habitants. Les listes doivent désormais être complètes, comprenant l'ensemble des sièges à pourvoir (à plus ou moins 2 sièges), et respecter la parité entre les femmes et les hommes.

Rappel sur le vote

Pour être valable, le bulletin de vote ne doit comporter aucune rature ni modification ni ajout quelconque. Tout bulletin sur lequel un ou plusieurs noms seraient rayés ou ajoutés sera considéré comme nul.

Pour information, sauf avis contraire des services de l'État, il n'y aura pas de nouvelle carte d'électeur.

Procuration

La demande peut être préremplie en ligne sur service-public.fr, **puis doit être validée en gendarmerie** ou commissariat ou directement auprès de ces services de l'État. Prévoir une pièce d'identité et coordonnées du mandataire.

Finances communales

Compte administratif 2024

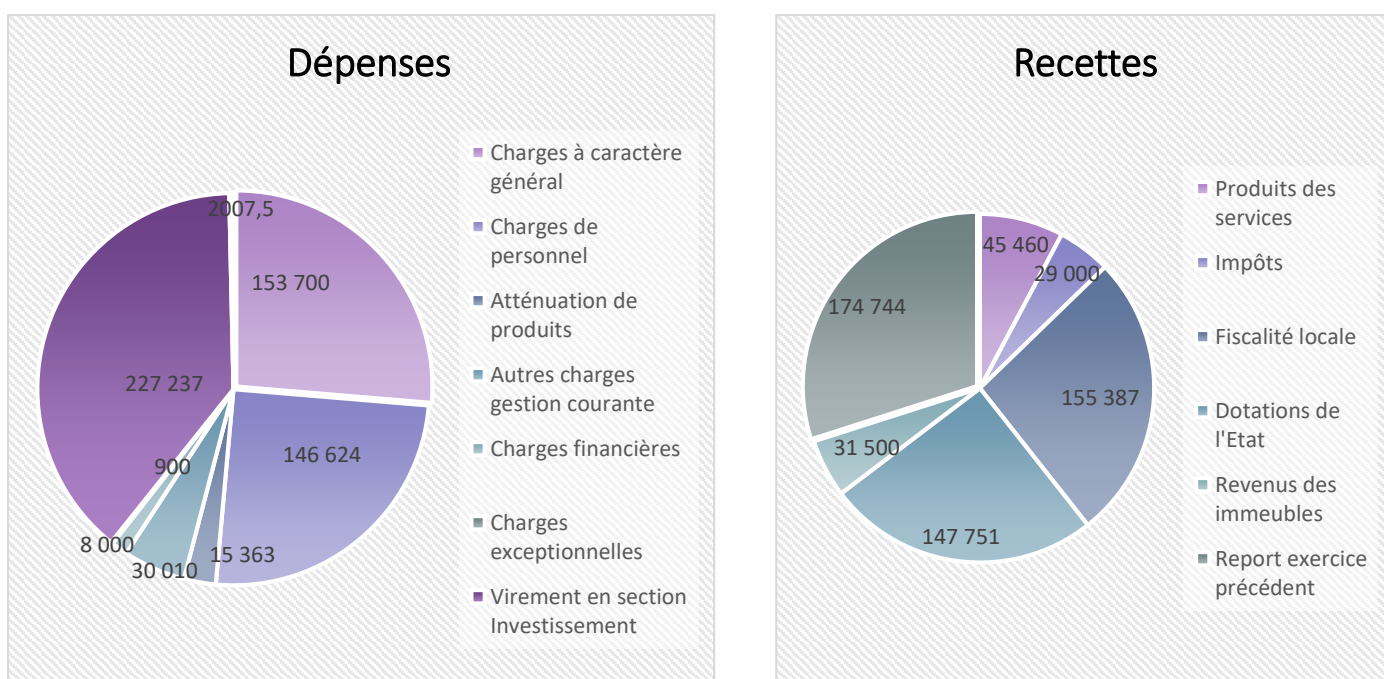
Le compte administratif constitue le bilan financier de l'année écoulée. Pour la section Fonctionnement, **la commune affiche un excédent de 279 837.43 €**. Cette section regroupe les dépenses d'ordre général, dépenses de personnel, remboursement des intérêts d'emprunts, indemnités des élus, subventions aux associations et impôts locaux, dotations de l'État, facturations diverses (services périscolaires, concessions cimetière etc) pour la partie « recettes ».

La section Investissement quant à elle, comprend les remboursements du capital des emprunts, les gros travaux de rénovation, achats etc pour les dépenses et subventions et dotations de l'État, FCTVA, emprunts éventuels pour les recettes. **Cette section affiche un déficit de 105 093.34 €** pour l'exercice 2024 (principalement en raison de subventions en attente de versement).

L'excédent de fonctionnement sera reporté sur le budget primitif 2025 pour un montant de 174 744.09 € en recettes de fonctionnement et à hauteur de 105 093.34 € en recettes Investissement. Le déficit de la section Investissement sera reporté en dépenses.

Budget primitif 2025

Le budget primitif 2025 s'équilibre à 583 842.09 € en dépenses et en recettes pour la section Fonctionnement.



Les prévisions budgétaires pour la section Investissement s'établissent à 416 811.93 € en dépenses et recettes. La réfection du carrelage de la salle des fêtes, l'aménagement des abords du city stade (rameur, mobilier, terrain de pétanque), les travaux sur les réseaux éclairage public et incendie, d'équipements divers ainsi que le remboursement du capital des emprunts composent principalement le programme de dépenses pour l'année 2025. Le budget a fait l'objet de modifications en cours d'année afin de faire face aux dépenses liées à la tempête et a donc été porté à 653 307 €. en dépenses et recettes.

Les subventions, indemnités des assurances, fonds de compensation TVA, excédent de fonctionnement, virement de la section Fonctionnement permettent l'équilibre de la section pour la partie « Recettes ».

Budget annexe assainissement

Les résultats du budget annexe « Assainissement », pour l'exercice 2024, font apparaître des excédents de 5 549.99 € en section Fonctionnement et 8 929.35 € pour la section Investissement.

Le budget primitif 2025 s'équilibre en dépenses et recettes à 25 336 € pour la section Fonctionnement et 20 956 € pour la section Investissement.

Bruits de voisinage



Nous souhaitons vous rappeler l'arrêté préfectoral N° 24.2016.06.02.005, portant réglementation des bruits de voisinage et qui stipule que tout bruit causé sans nécessité est interdit de jour comme de nuit.

La réalisation de travaux domestiques est autorisée :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
les dimanches de 10h00 à 12h00

*Merci de bien vouloir respecter ces dispositions
pour le bien-être de tous.*

Services municipaux

Mairie et agence postale : Changement d'horaires

Afin de répondre à une surcharge de travail, une modification des horaires d'ouverture de la mairie s'impose. À compter du 1er janvier, le secrétariat de mairie et l'accueil de l'agence postale seront également fermés le mardi après-midi. Perrine vous accueillera dorénavant aux jours et heures d'ouvertures suivants :

- Lundi et Vendredi : de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h45
- Mardi et Jeudi : de 8h45 à 12h30 – **Fermé les après-midis**
- Mercredi : de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 15h00

☎ 05.53.51.01.45

@ mairie.nadaillac@wanadoo.fr



Intramuros



APPLICATION
INTRAMUROS

Cette application, à télécharger gratuitement sur vos smartphones, vous permet d'être informés des actualités de la commune mais aussi des communiqués des associations, des alertes météo etc... Vous êtes très nombreux à l'utiliser.

Adressage (rappel)

Il est nécessaire de fixer la plaque du numéro qui vous a été attribué (dans le cas contraire s'adresser en mairie), d'effectuer vos changements d'adresse auprès des différents organismes et **installer une boîte aux lettres aux normes**. En effet, les services de la Poste rappellent que tout pli ou colis sans adresse précise (numéro + nom de rue) serait retourné à l'expéditeur. Pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez contacter la Maison France Services à Salignac.

Bibliothèque

La bibliothèque est installée 30 rue du Porche et vous accueille les **lundi & mercredi de 14h30 à 16h30 et le vendredi de 10h00 à 12h00**. L'abonnement est gratuit et de nombreux ouvrages sont à votre disposition sur les rayonnages. Vous pouvez également **commander et réserver gratuitement** le livre que vous souhaitez, même récent à l'adresse mail bibliotheque.nadaillac@wanadoo.fr ou par téléphone au 09.66.86.09.00. Les enfants ne sont pas oubliés et peuvent eux aussi réserver livres, BD, mangas, CD, il suffit de vous rapprocher de notre équipe pour leur signaler ce qui vous intéresse.

Joëlle RICHARD et Michelle FABUREL, qui gèrent bénévolement cet espace, ont suivi une formation proposée par la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt de la Dordogne), afin de répondre et gérer au mieux vos attentes.

Urbanisme

Généralités : Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, changer la destination, créer une surface de plancher, modifier le volume du bâtiment, créer supprimer ou modifier une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer, en mairie, une demande d'autorisation. **Il est important de respecter cette réglementation faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'Urbanisme.** Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable ou d'un permis de construire. Les formulaires sont disponibles en mairie ou sur le site www.service-public.fr

Modalités à respecter suite aux sinistres, que votre bien soit, ou non, situé dans le périmètre ABF

Avis préalable : Avant toute décision, transmettre par mail à la Mairie (mairie.nadaillac@wanadoo.fr)

- o les devis reçus,
- o des photos de l'existant + permettant de situer le terrain dans le paysage lointain. *Ces éléments permettront de soumettre votre projet pour validation*

Démarrage des travaux : Les travaux peuvent débuter uniquement après accord du service instructeur.

Régularisation administrative : Une fois les travaux terminés ou en cours, déposer une Déclaration Préalable par le biais du guichet unique (<https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>) ou directement en mairie.

En 2025, ont été déposés en mairie :

- 10 Permis de construire
- 26 Déclarations préalables
- 60 Certificats d'urbanisme

La petite enfance

GARDERIE

La garderie ouvre ses portes le matin à 7h30, Karen assure l'accueil des enfants. Le soir ce service est assuré jusqu'à 19h00 par Laëtitia.

CANTINE SCOLAIRE : UN PASSAGE DE RELAIS EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Après plusieurs années au service de l'école, Sylvie, notre cantinière, a quitté ses fonctions pour s'engager vers de nouveaux horizons. Très appréciée des enfants, elle a toujours fait preuve de disponibilité, de volontariat et d'un grand professionnalisme, veillant avec rigueur au respect des normes d'hygiène et de sécurité. La commune et les familles la remercient sincèrement pour son engagement et lui adressent leurs meilleurs vœux de réussite pour la suite de son parcours.

C'est désormais Nathalie qui a pris le relais à la cantine scolaire. Déjà très appréciée des enfants, elle fait preuve d'un réel souci de bien faire et s'investit pleinement dans ses nouvelles fonctions. Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'un plein épanouissement dans son travail au sein de l'école.

ACCOMPAGNEMENT TRANSPORT SCOLAIRE

Bruno accompagne les enfants dans le bus le matin et Karen assure le service du soir.

Pour tout renseignement sur les modalités d'inscriptions et horaires des services périscolaires, consulter le site internet ou contacter la mairie. Il est important de prévoir dès le mois de juillet l'inscription, une majoration étant appliquée si dépassement de la date limite.

ACCUEIL LOISIRS SANS HÉBERGEMENT « LA TRIBU »

Situé au cœur du Village de **Saint-Geniès**, il fonctionne toute l'année les **mercredis** et **toutes les vacances scolaires** de **7h45 à 18h30** en journée complète ou demi-journée avec ou sans repas.

Renseignements auprès de Marine JARDEL - Responsable enfance & jeunesse - 05 53 30 43 57
marine.jardel@paysdefenelon.fr

L'école en 2025

Présentation de l'école

À la rentrée de septembre 2025, notre RPI compte 76 élèves. À Nadaillac, il y a deux enseignantes : Nathalie Devaux pour la classe de CE1-CE2 (19 élèves) et Laëtitia Gossoin pour celle de CM1-CM2 (17 élèves) et la direction de l'école.

La garderie du matin est assurée par Karen Blossse qui participe également au service de la cantine, accompagne les enfants dans le bus le soir et fait le ménage dans l'école. Les repas de la cantine sont préparés par Nathalie Mico depuis septembre 2025. La garderie du soir est assurée par Laëtitia Thomas.

Les projets

Janvier / juin 2025 :

Après l'étude de la Préhistoire et de l'Antiquité (avec les visites de la grotte de Lascaux et du musée gallo-romain Vésunna) en 2024, les élèves ont poursuivi leur voyage dans le temps.

Pour compléter le travail sur le Moyen-âge, ils ont pu s'initier à l'héraldique et fabriquer leur propre blason lors d'un atelier mené par un médiateur des archives départementales. Une visite guidée de Nadaillac a également eu lieu afin de leur faire découvrir la partie médiévale du village.

L'étude des Temps modernes s'est achevée par la visite du château de Hautefort et de ses jardins.

Pour l'époque contemporaine, les enfants ont réalisé plusieurs sorties, qui vous sont racontées par la classe de CM1-CM2.

Travail sur les archives communales :

"Nous avons fait des ateliers sur les archives de la commune de Nadaillac afin de comparer le mode de vie au début du XX^{ème} siècle avec celui d'aujourd'hui. Nous avons travaillé sur l'agriculture, la présence de cours devant les maisons et l'étendue du bourg à chaque époque. Nous avons lu d'anciennes délibérations du conseil municipal, datant des années 1900. L'écriture de l'époque n'était pas facile à lire !"



Le meunier du Bournat

Visite du parc du Bournat

"Nous avons visité plusieurs bâtiments retraçant la vie en 1900 : l'école, le lavoir, le feuillard, la chapelle, la maison du meunier. Nous avons pu observer des tracteurs et des jouets anciens.

Nous avons aussi rencontré plusieurs artisans qui nous ont expliqué leur travail dans les ateliers suivants : le moulin à huile (pour fabriquer de l'huile de noix), la coutellerie (pour fabriquer des couteaux en cornes d'animaux ou en os), la verrerie (la fileuse de verre), la bourrellerie (travail du cuir), le moulin à vent (pour faire de la farine de blé). Enfin, nous avons pu tester quelques attractions de l'époque : le Carrousel, la chenille, les chevaux galopants, le rigolarium (miroirs déformants) et les balançoires."

Sortie sur le thème de la seconde guerre mondiale

"Nous sommes allés visiter une exposition sur la deuxième guerre mondiale à Salignac, en lien avec l'association "Sur les traces du passé".

Au début, trois personnes âgées nous ont raconté comment ils vivaient pendant la seconde guerre mondiale. À cette époque, ils étaient enfants. Ils nous ont parlé des restrictions pour la nourriture, de leur famille. Ils allaient à l'école à pied avec des grosses chaussures en portant leur cartable, leur repas de midi et le masque à gaz.



Puis nous nous sommes rendus aux différents stands. Sur le premier, on nous a présenté le camp des Allemands : il y avait plein d'armes. On nous a montré le nécessaire de toilette : un rasoir, une crème pour se raser, une brosse à dent en bois, un dentifrice solide, la crème Nivea, des lames de rechange ... On a été surpris car ils avaient des cigarettes pour garder le moral.

Un autre stand représentait «l'infirmerie» avec des seringues, des bandages, un stéthoscope ... mais aussi le centre d'accueil des habitants qui avaient fui leur maison en Alsace. Une des deux femmes était en tenue de travail et l'autre était en tenue de sortie. On reconnaissait les infirmières grâce à la croix rouge sur leurs vêtements. Elles étaient neutres : elles soignaient tous les blessés, peu importe leur camp.



Il y avait aussi un atelier sur les différentes armes utilisées à l'époque. On a retenu que les Anglais fabriquaient des faux animaux morts ou des fausses crottes pour y cacher des explosifs. Les Résistants recevaient des armes parachutées dans des «conteneurs» ou en récupérant les armes lors des combats ...



Enfin, on a regardé des véhicules militaires. On a vu un char blindé avec une tourelle, un semi-chenillé et aussi des mines pour faire exploser les véhicules."

Septembre / décembre 2025 :

Octobre 2025 : dans le cadre du salon du livre "Lecteurs en herbe" qui s'est tenu à Ladornac le 11 octobre, les élèves de l'école ont pu rencontrer Christophe Alline pour la classe de CE1-CE2 et Emmanuelle Houssais pour celle de CM1-CM2. En amont, les élèves du RPI ont réalisé cinq boîtes à contes qui ont été exposées lors du salon.



Les boîtes à contes



Décembre 2025 :

Les deux classes de l'école se sont rendues au théâtre de l'usine à Saint-Céré pour assister au spectacle "Ouiiiii" de la compagnie des Plumés. La classe de CE1-CE2 vous raconte cette sortie :
"Sur scène, il y avait cinq chiens et cinq humains. Nicolas faisait de la musique, il jouait de plusieurs instruments comme la guitare, le saxophone.

Nous avons vu plusieurs numéros avec de la danse, de l'acrobatie, de la comédie, des chansons, du jonglage...

Les chiens étaient tous différents. Il y avait un berger suisse, deux borders collies, un bulldog français et un doberman. Un animal dansait avec sa maîtresse, un autre attrapait des assiettes au vol. Un courait dans sa roue comme un hamster. Deux chiens étaient au restaurant et mangeaient comme des êtres humains... Nous avons adoré ce spectacle que nous avons trouvé très drôle."



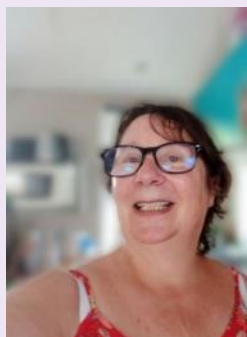
Tous ces projets ont été possibles grâce aux dons faits à la coopérative scolaire, à l'aide financière et humaine apportée par l'APE et aux mairies de Gignac, Nadaillac et Estivals. Merci !

Les élèves et les maîtresses vous souhaitent une bonne année 2026

LES ASSISTANTES MATERNELLES

Nadaillac compte désormais trois assistantes maternelles

Nicole WITTOUCK

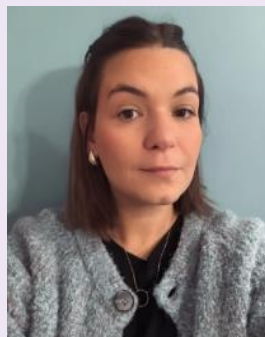


Assistante maternelle agréée pour trois enfants et un enfant en périscolaire

1 Place disponible

Nicole accueille les enfants dans une maison individuelle située rue du Presbytère
06 83 41 28 48

Audrey TAFALLA



Assistante maternelle agréée pour l'accueil de quatre enfants.

Audrey accueille les enfants dans une maison individuelle route de Saint Léonard
06 45 30 39 28

Vanessa PODEVIN



Assistante maternelle agréée pour deux enfants

1 Place disponible en septembre 2026

Vanessa accueille les enfants dans une maison individuelle située route du Quercy
06 07 08 18 55





Comité des fêtes de Nadaillac

Comité des fêtes : une année 2025 riche en animations et en solidarité

L'année 2025 a été particulièrement active pour le comité des fêtes de la commune, avec de nombreux événements qui ont rassemblé les habitants autour de moments festifs, conviviaux et solidaires.

Des rendez-vous festifs très appréciés



La saison a débuté avec **la fête votive du 23 au 25 mai**, qui a connu une belle fréquentation. Les forains ont animé le village tout au long du week-end. Le dimanche, le marché des producteurs a permis de mettre à l'honneur les produits locaux et de favoriser les échanges entre producteurs et habitants.



Le 29 juillet, le comité des fêtes a participé à l'organisation de la fête du stade, marquée par l'inauguration du tournoi d'Éric Cosse un moment fort en émotion.

Le 22 novembre, la traditionnelle soirée Beaujolais nouveau a rassemblé de nombreux participants autour d'un buffet à volonté, qui a rencontré un franc succès.

Le dimanche 30 novembre, le comité s'est également mobilisé pour le Téléthon, avec une vente de sandwiches lors du marché de Noël, contribuant ainsi à cette cause.

Une forte mobilisation solidaire

Le 3 juillet, suite à l'orage de grêle qui a durement touché notre village, le comité des fêtes a organisé une soirée solidarité. Cet élan collectif a témoigné de la générosité et de l'esprit d'entraide des habitants.

Valoriser l'engagement des bénévoles

Parce que rien ne serait possible sans eux, une journée des bénévoles a été organisée le 6 septembre, avec une sortie bowling suivie d'un restaurant, afin de remercier chaleureusement toutes les personnes investies tout au long de l'année.

Une dynamique à poursuivre

Le comité des fêtes remercie la municipalité et l'ensemble des bénévoles pour leur soutien et leur engagement. L'équipe travaille déjà à la préparation des animations à venir afin de continuer à faire vivre le village et à renforcer le lien social.

Vous souhaitez vous investir dans la vie du village et partager des moments conviviaux ? Le comité des fêtes est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Le Comité Des Fêtes vous souhaite une excellente année 2026 !



L'ensemble des chasseurs de la Société de Chasse de Nadaillac vous souhaite une merveilleuse année 2026, qu'elle vous apporte joie, bonheur et réussite !

En 2025, la Société a contribué à la régulation des populations de gibier sur la commune avec le prélèvement d'une quarantaine de chevreuils, d'une trentaine de sangliers et de 6 cervidés. Au fil des années, nous constatons une évolution croissante de la population de cervidés à Nadaillac.

Le gibier, quel qu'il soit, apprécie la richesse de notre biotope, et participe à sa belle diversité. Durant ce mois d'octobre, les palombes ont teinté un peu plus le ciel de bleu lors de leur voyage vers le sud, pour ensuite laisser la place aux bécasses, lièvres, ravissant ainsi les amoureux de la chasse au petit gibier.

La Société de Chasse a eu le plaisir d'accueillir de nouveaux chasseurs en 2025, dont 3 nouveaux permis. L'association compte une trentaine d'adhérents, essentiellement nadaillacois, d'une mixité remarquable et d'une moyenne d'âge relativement jeune.

Cette jeunesse a à cœur de s'inspirer de chacun pour faire perdurer les traditions de nos campagnes et en quelques sortes, marcher dans les pas de ses aînés.

Concernant les rassemblements dans le village, la Société de Chasse participe comme l'année précédente à la Fête du Stade, ce qui permet de tisser des liens avec les diverses associations de la commune. Par ailleurs, les chasseurs ont organisé au printemps un repas, rassemblant petits et grands, autour d'un sanglier à la broche.

Pour cette nouvelle année, l'état d'esprit et la volonté des chasseurs sont tournés vers des valeurs de partage, de convivialité, et de respect. L'association serait ravie de vous faire découvrir son univers et sa passion pour la nature, ses animaux, les chiens, et les copains !

Meilleurs vœux à tous





Association des Parents d'Élèves des Écoles de Gignac et Nadaillac

L'école est au cœur de la vie de nos villages. L'Association des Parents d'Élèves (APE) contribue chaque année à la faire vivre, à soutenir les projets éducatifs et à renforcer le lien entre les familles, les équipes pédagogiques et les communes.

Composée de parents bénévoles engagés, l'APE du RPI Gignac, Nadaillac et Estivals œuvre tout au long de l'année scolaire pour accompagner les actions pédagogiques portées par les enseignantes et proposer des moments de partage ouverts à tous.

Un engagement constant au service des enfants et des écoles

Au cours de l'année écoulée, l'association a mené de nombreuses actions permettant de soutenir concrètement la vie scolaire. Des ventes solidaires, la participation au marché de Noël, l'organisation du loto annuel, de la fête de l'école ou encore la tenue de stands lors de temps forts locaux ont rythmé l'année.

L'APE a également accompagné plusieurs projets pédagogiques majeurs :

- le spectacle et la matinée de Noël,
- les sorties scolaires et éducatives,
- les transports nécessaires aux activités (piscine, sorties culturelles),
- ainsi que les événements fédérateurs tels que le carnaval et la fête de l'école.

Ces actions, menées en étroite collaboration avec les équipes pédagogiques et les municipalités, permettent de garantir l'accès de tous les enfants à des activités éducatives, culturelles et festives, tout en contribuant au dynamisme local.

Des projets pour l'année à venir

Pour l'année scolaire à venir, l'APE souhaite poursuivre cette dynamique en reconduisant les actions qui rencontrent l'adhésion des familles et en restant attentive à l'équilibre entre ambition, organisation et disponibilité des bénévoles.

Les temps forts à venir comprendront notamment :

- le loto annuel le samedi 28 mars 2026
- des actions de financement ponctuelles, vente de gâteaux ...
- le soutien aux projets pédagogiques des écoles et notamment le financement d'une partie du voyage scolaire.
- ainsi que l'organisation de moments conviviaux favorisant la rencontre et le lien entre les familles.

Une association essentielle à la vie du village

L'Association des Parents d'Élèves joue un rôle essentiel : elle participe à la vitalité de l'école, favorise l'implication des familles et contribue à faire de l'école un lieu vivant, ouvert et rassembleur au cœur des villages de Gignac et Nadaillac-Estivals.

L'APE remercie chaleureusement les enseignantes, les municipalités, les associations partenaires et l'ensemble des habitants pour leur soutien et leur engagement à ses côtés.

Parents ou habitants, vous souhaitez vous informer, proposer des idées ou rejoindre l'association ?



apegignacnadaillac@hotmail.fr



Facebook : APE-Gignac-Nadaillac-Estivals

Ensemble, continuons à faire vivre notre école et nos villages



Bien Vivre à Nadaillac en 2025

Rétrospective 2025

Bien Vivre à Nadaillac en 2025, comme les années passées, a égrené pour ses adhérents, depuis l'A.G. et la galette des Rois jusqu'au traditionnel repas de Noël, de nombreuses occasions de se retrouver pour partager des moments amicaux.

Le succès des **goûters** du jeudi, qui réunissent une trentaine de joueurs de cartes ou de divers jeux de société autour de tables garnies de friandises tentatrices, ne s'est pas démenti. Et, si le goûter des «vacances» prévu pour le 26 juin n'a pu avoir lieu, la fête au stade en juillet a permis à tous d'adoucir quelque peu les mauvais souvenirs du 25.

C'est aussi au stade qu'avait eu lieu en avril le **repas partagé** de B.V.N. : entrée et dessert préparés par chacun et mis en commun alors que les habitués cuisiniers bénévoles mais expérimentés se chargeaient des grillades et des frites.

Par contre, début juin, c'est sans se soucier de cuisiner qu'une cinquantaine d'adhérents s'étaient régalez d'un succulent **repas à Lissac**, avant une agréable promenade sur les rives du plan d'eau.

Ils étaient encore plus nombreux pour partager le **repas de Noël** à la salle des fêtes heureusement remise en état.

En mars, sur invitation de B.V.N., la troupe du Foyer rural de Tamniès interpréta, dans une salle des Fêtes comble, la **comédie « Chambre 24 »** suscitant tour à tour rires et émotion du public ravi. Quant aux deux **spectacles** proposés par Générations Mouvement, l'un au Palio de Boulazac, l'autre à La Coupole à Saint-Loubens, ils ont tellement plu que B.V.N. a déjà réservé des places pour celui prévu pour mars 26 !

Nabucco, opéra coopératif à la réalisation impliquant à tous les niveaux des jeunes (collégiens, apprentis, étudiants...) sous la responsabilité de professionnels, nous a enchantés.

Revue d'époques nous a fait voyager à travers les cultures de 10 pays présentées par leur danse emblématique (valse de Vienne, samba brésilienne, tango argentin, French Cancan...).



Une journée fut consacrée à **Salers** avec, le matin, la visite guidée de la ville et celle d'une coopérative laitière (heureusement qu'au retour les soutes du car purent se charger des sacs alourdis de fromage !). Après un repas évidemment auvergnat, un arrêt au château de La Trémolière permit d'admirer « Le Bestiaire fantastique », remarquable collection de tapisseries d'Aubusson.

Bien vivre à Nadaillac s'est aussi impliqué dans **la vie de la commune** en confectionnant Pétassou (qui a fini brûlé !) pour le Carnaval des enfants, en se joignant aux Chasseurs et au Comité des Fêtes pour la fête du Stade, en préparant le chocolat et le vin chaud au marché de Noël... En octobre, un grand nombre d'adhérents ont, une nouvelle fois, contribué par leur indéfectible investissement à la réussite de la Ronde des villages sur notre commune.

En avril, ce sont 92 bouquets de Tulipes qui ont été commandés, livrés et vendus au profit de la Ligue contre le cancer.

Mais si le calendrier des activités de 2026 est déjà prêt, on ne peut terminer cette rétrospective de 2025 sans penser aux tout premiers adhérents que Bien Vivre à Nadaillac a perdus en cette fin d'année et tout particulièrement à Ginette partie trop tôt.

* L'Association est ouverte aux personnes de Nadaillac de 60 ans et leur conjoint.

Si vous avez envie de partager des moments de convivialité et d'amitié contactez le 06 81 37 25 34

Bien Vivre à Nadaillac vous souhaite une bonne et heureuse année

Mémoire & Patrimoine du Pays Salignacois en Pays de Fénelon (MPSPF)



L'association « Mémoire et patrimoine du pays de Fénelon » MPPF, a pour mission de sauvegarder et valoriser le patrimoine de notre territoire sous tous ses aspects. Elle aide notamment les communes en mobilisant toutes les énergies, tant collectives qu'individuelles, pour récolter des fonds. L'association étant reconnue « association d'intérêt général », les dons sont déductibles des impôts sur le revenu.

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION EN 2025

Atelier de paroles en occitan : Il se tient à Salignac, salle de la mairie, les 3^{èmes} lundis de chaque mois à 20h30. Les séances sont ouvertes à tous ceux, occitanophones ou non, qui souhaitent faire vivre cette langue et en apprendre quelques notions simples. L'atelier est animé par Daniel Chavaroché, l'enseignement se fait à base de discussions à thème, de petits textes, de chansons et de saynètes. Inscriptions au 05.53.28.86.85.

Rallye Fénelon : Le 15 juin, l'association a organisé sa 6^{ème} édition sur le Haut Pays, reliant Orliaguet à Carlux en passant par Nadaillac le sec où l'accueil de midi avait été organisé par les associations locales et la municipalité. Les associations et les élus d'Orliaguet ont apporté une aide précieuse au départ des 80 participants vers Bonnat et le haut pays. La journée s'est déroulée dans la bonne humeur et la satisfaction de tous. L'association des Amis de Carlux et la municipalité de Carlux ont réservé un chaleureux accueil à l'arrivée du Rallye 2025, à la salle des fêtes. L'équipage vainqueur fut une nouvelle fois lotois.

Sortie découverte : Le 25 octobre, une cinquantaine de membres ont fait une escapade à la découverte des Coteaux Périgourdiens et du Causse Corrèzien au départ de Nadaillac, marqué par les stigmates de grêle de cet été. Accueillis par les élus et les associations locales, ils ont visité l'église et la tour de guet de Chavagnac, le village de Grèzes et sa station météo, les dolmens de la Palein à Saint-Cernin-de-Larche, l'église, le château et le moulin de Lissac-sur-Couze. Depuis le parvis de Chasteaux, ils ont pu contempler le panorama sur le lac. Sur le retour, Estivals, et son église romane fortifiée et classée, témoin de la guerre de Cent Ans, fut la dernière halte.



Assèchement de l'église d'Eybènes : Le 7 octobre, la Société REY Assèchement a procédé à l'installation et la mise en service d'un système de neutralisation des remontées capillaires dans l'église d'Eybènes. L'assèchement devrait commencer à se mesurer au cours du premier trimestre de 2026.

Atelier de Charronnage de Borrèze : Le 22 novembre s'est tenue une réunion de reprise de contact entre la Mairie et MPPF. Maintenant que les nouvelles portes sont installées par la Mairie, le but, est de nettoyer l'atelier, mettre en place le matériel existant et celui de récupérer chez une donatrice.



Géolocalisation du petit patrimoine du Pays Fénelon : Ce travail, commencé depuis six ans se poursuit, il a permis de répertorier plus de 400 sites. La géolocalisation de l'ancien canton de Salignac (Haut Pays Fénelon) est bien avancé. Sur la Carlucie, Prats de Carlux, Simeyrois Cazoulès et Carlux sont en cours. En 2026, ces relevés débiteront sur les communes de Calviac, Saint Julien, Veyrignac et Sainte Mondane. C'est à Nadaillac qu'ont commencé le 27 Avril 2017, les travaux de géolocalisation (voir bulletin municipal n°19)

Édition d'un nouveau livre : MPPF vient de lancer une souscription pour l'édition d'un livre intitulé : « Colonel Rouvès (1891-1980). Les tribulations d'un officier périgourdin pendant presque un siècle » de Guy et Nicole Mainet-Delair. Cet ouvrage, richement illustré, apporte une contribution à l'histoire coloniale et locale. Le tarif est de 20 Euros. Attention, l'édition est limitée ; la souscription est ouverte jusqu'au 31 janvier 2026. Le bulletin de souscription est à télécharger sur le site de l'association : <https://www.memoireetpatrimoine.fr/>

L'association MPSPF à Nadaillac...

Lavoir de Nadaillac

Les travaux au **lavoir de la fontaine de la Belle**, déblayé en juin 2014 par les bénévoles de l'association et de nombreux nadaillacois, se sont poursuivis par son dégagement complet et la création d'une évacuation. En 2019, cinq journées de travaux intenses sous la conduite de Georges Delpech ont permis la construction du muret autour du lavoir et de l'escalier descendant à la fosse... Depuis, les travaux d'étanchéité, de restauration des margelles et, (pourquoi pas ?) de remise en eau du petit bassin qui avaient été envisagés, ont malheureusement été retardés par de nombreux contre-temps ou autres priorités comme celle intitulée « Nadaillac pas à pas ».

C'est en 2021 que l'association envisage la création d'un parcours de découverte du bourg de Nadaillac par une quinzaine de panneaux explicatifs : **Nadaillac pas à pas**. La réalisation de ce projet va mettre en sommeil les travaux de restauration du lavoir et autre petit patrimoine en mobilisant toutes les énergies de l'association, d'autant plus que, élargi à six villages et devenu **Historique et secrets de nos villages en Pays de Fénelon**, il se classe premier du canton de Terrasson au troisième budget participatif du département ! Et c'est naturellement à **Nadaillac**, qu'a lieu le 26 octobre 2024 la cérémonie d'inauguration de ces circuits de découverte mettant en valeur le patrimoine et l'histoire plus ou moins récente de nos villages.

Et maintenant.. pourquoi les travaux au lavoir de la fontaine de la Belle ne reprendraient-ils pas ?

Vous êtes intéressé(e) par toutes ces activités, contactez le 05 53 51 04 23



Fitness

Cette année encore, les cours animés par Stéphanie, coach professionnel hyper dynamique et énergique, rencontrent un franc succès à Nadaillac. Pas moins de 75 adhérents, dont trois hommes, se retrouvent chaque semaine dans une ambiance à la fois sportive, bienveillante et joyeuse.

Les séances proposées sont variées et accessibles à toutes et tous :



- Lundi
 - 17 à 18 h : pilâtes
 - 18 à 19 h : danse en ligne
 - 19 à 20 h : pilâtes
 - 20 à 21 h : fitness
- Mercredi
 - 9 h 30 à 10 h : danse en ligne
 - 10 à 11 h : gym douce



Au-delà de l'activité physique, c'est surtout l'esprit de groupe qui fait la richesse de ces rendez-vous.

Donc après l'effort, le réconfort... C'est ainsi que cette belle ambiance s'est confirmée le 21 décembre, lors d'une soirée dite auberge espagnole, où chacun et chacune avaient apporté de quoi boire et manger. Un moment chaleureux et convivial qui illustre parfaitement l'esprit du groupe : partage, bonne humeur

Renseignements au 06.16.14.33.70

Prévention des incendies de forêt

SYNTHÈSE DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°24-2017-04-05-001

Du 1 ^{er} Mars au 30 Septembre	
Tout brûlage est interdit	
Du 1 ^{er} Octobre à fin Février	
Brûlage de déchets verts issus des obligations légales de débroussaillage	Brûlage de déchets verts issus des travaux d'entretien (taille, tonte, ...)
Demande d'autorisation à déposer en mairie	

Les conditions et modalités sont définies dans l'arrêté préfectoral, consultable en mairie ou sur le site www.nadaillac.fr

Débroussaillage aux abords des habitations

Depuis le 1^{er} janvier 2025, pour les terrains situés à moins de 200 m des bois et forêts, l'obligation de débroussailler s'applique sur 50 m aux abords des constructions et 10 m de part et d'autre des voies privées d'accès aux constructions. Pour les propriétés non soumises à ces obligations, il est néanmoins vivement recommandé de procéder au nettoyage des abords.

Le non-respect de ces obligations peut donner lieu à une amende de 30 € par m² et d'une franchise supplémentaire de 5 000 € en cas de sinistre.

Il est important de vous renseigner en mairie pour connaître les périodes de brûlages soumises, en tout état de cause, à autorisation du Maire.

En 2025, le département de la Dordogne sera équipé de caméras capables de détecter les départs d'incendie dans un rayon de 50 à 60 km ainsi que les feux domestiques. Soyez vigilant !

Communiqué du SIRTOM

Une nouvelle application pour mieux gérer ses déchets.

Le SIRTOM propose désormais une application mobile destinée à faciliter le quotidien des usagers. Gratuite et simple d'utilisation, cette application permet de retrouver les jours et modalités de collecte, les horaires des déchetteries, les missions du SIRTOM ainsi que de nombreux conseils pratiques pour mieux trier, jeter moins et adopter les bons gestes. L'application est disponible en téléchargement sur smartphone.



NOUVEAU
LE SIRTOM
DANS VOTRE POCHE !

Téléchargez
L'APPLI
SIRTOM INFOS



Disponible sur
l'App Store

Disponible sur
Google Play

Consultable également sur www.sirtom-region-brive.net

0 800 204 054 Service & appel gratuits

Syndicat Intercommunal de Ramassage et de traitement des Ordures Ménagères
CS 11019 - Avenue du 4 juillet 1776 - 19315 BRIVE CEDEX

Calendrier des collectes 2026



Ordures ménagères



Emballages recyclables



Vacances scolaires



Jour férié

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
01 Je	01 Di	01 Di	01 Me	01 Ve	01 Lu 23
02 Ve	02 Lu 6	02 Lu 10	02 Je	02 Sa	02 Ma
03 Sa	03 Ma	03 Ma	03 Ve	03 Di	03 Me
04 Di	04 Me	04 Me	04 Sa	04 Lu 19	04 Je
05 Lu 2	05 Je	05 Je	05 Di	05 Ma	05 Ve
06 Ma	06 Ve	06 Ve	06 Lu 15	06 Me	06 Sa
07 Me	07 Sa	07 Sa	07 Ma	07 Je	07 Di
08 Je	08 Di	08 Di	08 Me	08 Ve	08 Lu 24
09 Ve	09 Lu 7	09 Lu 11	09 Je	09 Sa	09 Ma
10 Sa	10 Ma	10 Ma	10 Ve	10 Di	10 Me
11 Di	11 Me	11 Me	11 Sa	11 Lu 20	11 Je
12 Lu 3	12 Je	12 Je	12 Di	12 Ma	12 Ve
13 Ma	13 Ve	13 Ve	13 Lu 16	13 Me	13 Sa
14 Me	14 Sa	14 Sa	14 Ma	14 Je	14 Di
15 Je	15 Di	15 Di	15 Me	15 Ve	15 Lu 25
16 Ve	16 Lu 8	16 Lu 12	16 Je	16 Sa	16 Ma
17 Sa	17 Ma	17 Ma	17 Ve	17 Di	17 Me
18 Di	18 Me	18 Me	18 Sa	18 Lu 21	18 Je
19 Lu 4	19 Je	19 Je	19 Di	19 Ma	19 Ve
20 Ma	20 Ve	20 Ve	20 Lu 17	20 Me	20 Sa
21 Me	21 Sa	21 Sa	21 Ma	21 Je	21 Di
22 Je	22 Di	22 Di	22 Me	22 Ve	22 Lu 26
23 Ve	23 Lu 9	23 Lu 13	23 Je	23 Sa	23 Ma
24 Sa	24 Ma	24 Ma	24 Ve	24 Di	24 Me
25 Di	25 Me	25 Me	25 Sa	25 Lu 22	25 Je
26 Lu 5	26 Je	26 Je	26 Di	26 Ma	26 Ve
27 Ma	27 Ve	27 Ve	27 Lu 18	27 Me	27 Sa
28 Me	28 Sa	28 Sa	28 Ma	28 Je	28 Di
29 Je		29 Di	29 Me	29 Ve	29 Lu 27
30 Ve		30 Lu 14	30 Je	30 Sa	30 Ma
31 Sa		31 Ma		31 Di	

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
01 Me	01 Sa	01 Ma	01 Je	01 Di	01 Ma
02 Je	02 Di	02 Me	02 Ve	02 Lu 45	02 Me
03 Ve	03 Lu 32	03 Je	03 Sa	03 Ma	03 Je
04 Sa	04 Ma	04 Ve	04 Di	04 Me	04 Ve
05 Di	05 Me	05 Sa	05 Lu 41	05 Je	05 Sa
06 Lu 28	06 Je	06 Di	06 Ma	06 Ve	06 Di
07 Ma	07 Ve	07 Lu 37	07 Me	07 Sa	07 Lu 50
08 Me	08 Sa	08 Ma	08 Je	08 Di	08 Ma
09 Je	09 Di	09 Me	09 Ve	09 Lu 46	09 Me
10 Ve	10 Lu 33	10 Je	10 Sa	10 Ma	10 Je
11 Sa	11 Ma	11 Ve	11 Di	11 Me	11 Ve
12 Di	12 Me	12 Sa	12 Lu 42	12 Je	12 Sa
13 Lu 29	13 Je	13 Di	13 Ma	13 Ve	13 Di
14 Ma	14 Ve	14 Lu 38	14 Me	14 Sa	14 Lu 51
15 Me	15 Sa	15 Ma	15 Je	15 Di	15 Ma
16 Je	16 Di	16 Me	16 Ve	16 Lu 47	16 Me
17 Ve	17 Lu 34	17 Je	17 Sa	17 Ma	17 Je
18 Sa	18 Ma	18 Ve	18 Di	18 Me	18 Ve
19 Di	19 Me	19 Sa	19 Lu 43	19 Je	19 Sa
20 Lu 30	20 Je	20 Di	20 Ma	20 Ve	20 Di
21 Ma	21 Ve	21 Lu 39	21 Me	21 Sa	21 Lu 52
22 Me	22 Sa	22 Ma	22 Je	22 Di	22 Ma
23 Je	23 Di	23 Me	23 Ve	23 Lu 48	23 Me
24 Ve	24 Lu 35	24 Je	24 Sa	24 Ma	24 Je
25 Sa	25 Ma	25 Ve	25 Di	25 Me	25 Ve
26 Di	26 Me	26 Sa	26 Lu 44	26 Je	26 Sa
27 Lu 31	27 Je	27 Di	27 Ma	27 Ve	27 Di
28 Ma	28 Ve	28 Lu 40	28 Me	28 Sa	28 Lu 53
29 Me	29 Sa	29 Ma	29 Je	29 Di	29 Ma
30 Je	30 Di	30 Me	30 Ve	30 Lu 49	30 Me
31 Ve	31 Lu 36		31 Sa		31 Je